

LE GUIDE POUR AGIR

contre le harcèlement sexiste
et les violences sexuelles



Tisséo lutte contre le harcèlement
sexiste et vous aide, **VICTIMES-**
TÉMOINS, à réagir !

    tisseo.fr





NUMÉROS D'URGENCE

15

SAMU

17

POLICE SECOURS

18

POMPIERS

112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EN EUROPE

114

NUMÉRO D'URGENCE NATIONAL
(accessible en cas de danger immédiat
par visiophonie, téléphone et sms)

Ces numéros d'urgence sont gratuits et peuvent être composés à partir d'un téléphone fixe ou portable, même bloqué ou sans crédit.

SOUTIEN ET CONSEIL

39 19

VIOLENCES
FEMMES INFO
(numéro national)

116 006

FRANCE VICTIME
(numéro national)

06 62 30 09 82

FRANCE
VICTIME 31

APPLICATION MOBILE

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION
MINISTÉRIELLE : **MA SÉCURITÉ**

Cette application vous apporte des réponses concrètes, facilite vos échanges avec la Gendarmerie et la Police nationale et vous donne la possibilité d'alerter très rapidement les forces de sécurité.



L'AGRESSEUR : PORTRAIT ET COMPORTEMENT

**IL N'Y A PAS DE PROFIL TYPE DE L'AGRESSEUR :
TOUS LES ÂGES ET TOUTES LES CATÉGORIES
PROFESSIONNELLES SONT CONCERNÉS.**

Dans la plupart des situations, **l'agresseur est tout à fait conscient de ses actes et donc responsable de ses comportements et propos.** Il met en place et développe des stratégies visant à assurer sa domination sur la victime et à assurer son impunité.

La victime peut se trouver alors sous son emprise et avoir des difficultés à réagir face aux violences.

LE PLUS FRÉQUEMMENT, IL UTILISE LES STRATÉGIES SUIVANTES :

- Il **instaure un climat de confiance** (demande de renseignements sur le trajet, conversations anodines).
- Il **cherche à isoler sa victime physiquement** et reporte systématiquement la responsabilité de ses actes sur elle.



LES SANCTIONS

HARCÈLEMENT / OUTRAGE SEXISTE

Sifflements, gestes
ou bruits obscènes.

Commentaires sur
la tenue physique

Regards appuyés,
propos sexistes,
questions intrusives

90 € d'amende

(et jusqu'à 1500 € d'amende
en cas de circonstances
aggravantes ou de récidive).

VIOLENCES SEXUELLES

Insultes, menaces

6 mois d'emprisonnement
et **22 500 €** d'amende

Exhibition sexuelle

1 an d'emprisonnement
et **15 000 €** d'amende

Baisers forcés, mains
aux fesses, frottements,
agressions sexuelles

5 ans d'emprisonnement
et **75 000 €** d'amende

Viol

15 ans de réclusion
criminelle



POUR VOYAGER EN LIBERTÉ

Tisséo, entreprise citoyenne et responsable, s'engage au quotidien, dans le cadre d'un dispositif pérenne, pour lutter contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles sur le réseau.

Nous sommes mobilisés à vos côtés pour vous permettre, chaque jour, de vous déplacer en toute liberté et sérénité.

Notre **PC sécurité** fonctionne 24h/24 toute l'année, des **bornes d'appel d'urgence** sont présentes dans les rames, stations et ascenseurs du métro, dans les rames de tram, dans les stations et cabines Téléo.

Plus de 4 000 caméras sont activées en continu et plus de **2 000 agents** sont déployés sur tout le réseau chaque jour.

Pour aller plus loin, ce guide est là pour vous aider, vous conseiller pour faire face et réagir, que vous soyez victime ou témoin.

Nous sommes tous acteurs et nous restons mobilisés 365j/an pour que le harcèlement sexiste et les violences sexuelles ne montent pas à bord !

DE QUOI PARLE-T-ON ?

◦ **LE HARCELEMENT SEXISTE** : Le fait d'imposer tout propos ou comportement qui crée une situation intimidante, humiliante ou offensante portant atteinte à la dignité de la personne.

◦ **LES VIOLENCES SEXUELLES** : Définies par la loi, elles recouvrent l'exhibition et le harcèlement sexuel ainsi que les agressions sexuelles dont le viol.

Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. Ces actes et ces attitudes sont **INTERDITS ET PUNIS** par la loi.

VICTIMES : LES BONS RÉFLEXES

FACE AU HARCELEMENT SEXISTE ET AUX VIOLENCES SEXUELLES :

- ✓ **Signifiez votre refus** de manière claire et forte, **Éloignez-vous** de l'agresseur, **Interpellez** les autres voyageurs **témoins de la scène**.
- ✓ **Alertez les agents Tisséo**, utilisez les **bornes d'appel d'urgence** ou **composez le 17** (Police secours).
- ✓ **Déposez plainte**. N'hésitez pas à demander à un témoin de vous accompagner.

LA VICTIME N'EST JAMAIS COUPABLE !

Quel que soit l'âge, l'attitude, la tenue ou le lieu, rien ne justifie un tel comportement de l'auteur des faits.



UNE VEILLE VIDÉO PERMANENTE EST ACTIVE SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU.

Seul le dépôt de plainte peut déclencher la réquisition des images par la Police.

TÉMOINS : RÉAGIR VITE ET BIEN

FACE AU HARCELEMENT SEXISTE ET AUX VIOLENCES SEXUELLES :

- ✓ **Rapprochez-vous de la victime** au moindre doute, **Entamez une discussion** avec elle, Tentez de **faire diversion**, **Impliquez d'autres voyageurs témoins de la scène**.
- ✓ **Alertez les agents Tisséo** ou utilisez les **bornes d'appel d'urgence**.
- ✓ Proposez à la victime de **l'accompagner déposer plainte**.



VICTIMES - TÉMOINS : IL EST IMPORTANT DE SIGNALER RAPIDEMENT UNE AGRESSION

Informez la victime qu'elle peut et doit déposer plainte ou lui proposer d'appeler vous-même le **17** et de témoigner (en précisant bien le lieu, la date, les circonstances et les personnes présentes).

Quelles que soient les circonstances de l'agression, la victime n'y est pour rien. L'auteur des faits est le seul responsable. **CELUI QUI DOIT SE SENTIR COUPABLE, C'EST L'AGRESSEUR.**

POUR + DE SÉCURITÉ

EXPÉRIMENTÉ SUR 2 LIGNES LINÉO EN 2021, LE SERVICE **DE DESCENTE À LA DEMANDE** EST AUJOURD'HUI GÉNÉRALISÉ SUR TOUTES VOS LIGNES LINÉO !

À partir de 22H, vous pouvez **demandeur au (à la) Conducteur (-trice)** à **descendre entre deux arrêts**, afin d'être déposé(e) **au plus près de votre destination*** !



*Pour consulter le **mode d'emploi** du service, **FLASHEZ-MOI !**

